

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats du 1^{er} semestre 2023

- CA S1 2023 de 1 402 M€, +33 % vs S1 2022, +33 % en comparable⁽¹⁾
- Chiffre d'affaires T2 2023 de 736 M€, +21 % vs T2 2022
- Prises de commandes machines T2 23 de 287 M€ vs. 791 M€ en T2 22
- Carnet machines⁽²⁾ fin T2 23 à 3 061 M€ vs. 3 554 M€ en T2 22
- Résultat opérationnel courant à 88,1 M€ (6,3 %) vs. 45,8 M€ (4,3 %) au S1 22
- Résultat net à 62,6 M€ vs. 29,3 M€ au S1 22
- EBITDA⁽³⁾ à 114,0 M€ (8,1 %) vs. 68,2 M€ (6,5 %) au S1 22
- Dette nette⁽⁴⁾ de 387 M€, gearing⁽⁴⁾ de 47 %
- Anticipation d'un chiffre d'affaires 2023 en progression de l'ordre de 20 % par rapport à 2022
- Anticipation d'un taux de résultat opérationnel courant 2023 supérieur à 5,5% du chiffre d'affaires

Ancenis, le 27 juillet 2023 – Michel Denis, Directeur général, a déclaré : *“Avec une croissance de chiffre d'affaires de 33% par rapport au premier semestre 2022 et un quasi doublement du résultat opérationnel courant, le premier semestre 2023 marque le retour du groupe dans une croissance et une performance très positives. Ce niveau d'activité record est le fruit de nos niveaux de production élevés réalisés dans un contexte de meilleure fluidité opérationnelle. Nos ventes progressent ainsi sur l'ensemble des secteurs et des zones géographiques.*

Sur le plan de la performance financière, l'amélioration rapide de notre rentabilité résulte de la gestion du carnet de commande, tant du point de vue des révisions de prix que de la gestion de son écoulement, du ralentissement de l'inflation sur les matières premières et d'actions menées sans relâche pour relever notre rentabilité.

Les perspectives de nos marchés deviennent moins lisibles. Dans le secteur de la construction, le ralentissement que nous avons constaté en Allemagne et au Royaume-Uni s'étend progressivement sur le continent européen, alors que les opportunités de croissance perdurent sur les autres zones géographiques. La suspension des prises de commandes sur certaines lignes de produits a contribué à la baisse du carnet qui reste très profond.

Nous anticipons pour l'année 2023 une croissance de chiffre d'affaires de l'ordre de 20% par rapport à 2022 avec un taux de résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires supérieur à 5,5%, par rapport à 3,6% pour l'année 2022.”

	Division Produits S1 2022	Division S&S S1 2022	Total S1 2022	Division Produits S1 2023	Division S&S S1 2023	Total S1 2023	Var.
<i>en millions d'euros</i>							
Chiffre d'affaires	865,8	191,0	1 056,7	1 201,4	200,1	1 401,5	+33%
Marge / Coût des ventes	100,0	56,0	156,0	167,9	53,3	221,2	+42%
Marge / Coût des ventes %	11,6%	29,3%	14,8%	14,0%	26,6%	15,8%	
Rés. opérationnel courant	22,8	22,9	45,8	74,4	13,6	88,1	+92%
Rés. opérationnel courant %	2,6%	12,0%	4,3%	6,2%	6,8%	6,3%	
Résultat opérationnel	21,5	22,9	44,4	75,3	13,9	89,2	+101%
Résultat net part du Groupe			29,1			62,5	+115%
Dette nette hors IFRS 16			172,2			387,0	
Dette nette incluant IFRS 16			193,7			407,7	
Fonds propres			780			819	+5%
Gearing ⁽⁵⁾ % hors IFRS 16			22%			47%	
Gearing ⁽⁵⁾ % incluant IFRS 16			25%			50%	
BFR			678			885	

Evolution du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par division

en millions d'euros	Trimestre			6 mois à fin juin		
	T2 2022	T2 2023	%	S1 2022	S1 2023	%
Division Produits	511	639	25%	866	1 201	39%
S&S	96	97	2%	191	200	5%
Total	607	736	21%	1 057	1 402	33%

Chiffre d'affaires par zone géographique

en millions d'euros	Trimestre			6 mois à fin juin		
	T2 2022	T2 2023	%	S1 2022	S1 2023	%
Europe du Sud	220	244	11%	367	472	29%
Europe du Nord	222	264	19%	386	509	32%
Amériques	111	168	51%	201	304	52%
APAM	53	60	13%	103	117	13%
Total	607	736	21%	1 057	1 402	33%

Revue par division

La **Division Produits** a réalisé un chiffre d'affaires de 1 201 millions d'euros, en hausse de 39% sur 6 mois par rapport à 2022 (+39 % à taux de change et périmètre constants). Elle bénéficie d'une bonne dynamique commerciale, de la politique de hausse des prix de vente mise en place depuis 2022 pour faire face à l'inflation des matières et d'une amélioration de la supply-chain. La division profite également d'une base de comparaison favorable par rapport au 1er semestre 2022 qui avait été pénalisé par la crise sanitaire et des difficultés d'approvisionnement en composants.

La marge sur coût des ventes de la division ressort à 167,9 millions d'euros, en augmentation de 68 % par rapport au 1er semestre 2022, liée à la hausse d'activité et à un taux de marge en amélioration de 2,4 points grâce à la politique tarifaire mise en place pour compenser les hausses matières qui avaient fortement dégradé les marges de la division en 2022.

Le résultat opérationnel courant de la division Produits est en forte hausse de 51,6 millions d'euros pour atteindre 74,4 millions d'euros (6,2 % du chiffre d'affaires) contre 22,8 millions d'euros au 1er semestre 2022 (2,6 % du chiffre d'affaires).

Avec un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros, la **Division Services & Solutions (S&S)** connaît une progression de 5 % sur 6 mois (+5 % à taux de change et périmètre constants). La division est portée par son activité pièces détachées avec une amélioration progressive de la supply chain.

La marge sur coût des ventes est en recul de 2,7 millions d'euros par rapport au 1er semestre 2022, et s'établit à 53,3 millions d'euros. Par ailleurs, la division continue à renforcer ses moyens et absorbe une part de la croissance de charges globale du groupe.

Le résultat opérationnel courant de la division ressort à 13,6 millions d'euros (6,8 % du chiffre d'affaires), en recul de 9,3 millions d'euros par rapport au 1er semestre 2022 (22,9 millions d'euros, soit 12,0 % du chiffre d'affaires).

Investissement

La Division Produits prévoit d'investir dans un nouveau centre de mécano-soudure adossé aux usines de nacelles de Candé pour sécuriser la croissance future d'activité. L'investissement de 60 M€ sera additionnel aux 460 M€ du plan New Horizons 2025. Mise en service prévue fin 2025.

Glossaire :

Les données exprimées en pourcentage entre parenthèses expriment un pourcentage du chiffre d'affaires. Comptes semestriels et rapport des commissaires aux comptes en ligne sur le site internet de la société. Procédures de revue limitée effectuées par les commissaires aux comptes.

(1) en comparable, soit à périmètre et taux de change constants :

- Périmètre :

- pour la société Lifttek acquise en mai 2022, retraitement du 1er janvier de l'exercice en cours, au mois anniversaire de son acquisition ;
- pour les sociétés acquises en 2023 (easyLi en janvier 2023 et GI.ERRE SRL en mars 2023), retraitement du jour de leur acquisition au 30 juin 2023 ;
- aucune société n'est sortie du périmètre sur 2022 et 2023.

- Application du taux de change de l'exercice précédent sur les agrégats de l'exercice en cours.

(2) Le carnet de commandes correspond aux commandes reçues et non encore livrées de machines, pour lesquelles le groupe :

- n'a pas encore fourni les machines promises au client ;
- n'a pas encore reçu de contrepartie et n'a pas encore droit à une contrepartie.

Ces commandes sont livrées dans un délai inférieur à un an (hors contexte exceptionnel comme le groupe le vit depuis 2021) et peuvent être annulées. Le carnet de commandes peut varier du fait des variations du périmètre de consolidation, d'ajustements et des effets de conversion de devises étrangères. Afin de limiter les effets de l'inflation, le groupe a intégré depuis le S1 2022 des mécanismes d'ajustement de ses prix de ventes lors de la livraison. Ces mécanismes influenceront la valorisation du carnet de commandes machines reporté et valorisé au prix du jour de la commande.

Le groupe a par ailleurs mis en place courant 2022 une nouvelle politique d'ouverture progressive des horizons de prise de commandes pour les concessionnaires afin de limiter les effets d'anticipation sans marché final.

(3) EBITDA : Résultat opérationnel avant dotations et reprises d'amortissements et pertes de valeur sur 6 mois, retraité de l'impact IFRS 16

(4) Dette nette et Gearing hors engagements de location IFRS 16

(5) Gearing : Ratio de la dette nette divisée par le montant des capitaux propres

Code ISIN : FR0000038606

Indices : CAC ALL SHARES, CAC ALL-TRADABLE, CAC INDUSTRIALS, CAC MID & SMALL, CAC SMALL, EN FAMILY BUSINESS



PROCHAIN RENDEZ-VOUS:

Le 26 octobre 2023 (après bourse)
Chiffre d'affaires T3 2023

[Information société disponible sur www.manitou-group.com](http://www.manitou-group.com)

Information actionnaires : communication.financiere@manitou-group.com

Référence mondiale de la manutention, de l'élévation de personnes et du terrassement, Manitou Group a pour mission d'améliorer les conditions de travail, de sécurité et la performance partout dans le monde, tout en préservant l'Homme et son environnement. Au travers de ses marques emblématiques - Manitou et Gehl - le groupe conçoit, produit, distribue des matériels et des services à destination de la construction, de l'agriculture et des industries. En plaçant l'innovation au cœur de son développement, Manitou Group cherche constamment à apporter de la valeur auprès de l'ensemble de ses parties prenantes. Grâce à l'expertise de son réseau de 900 concessionnaires, le groupe est chaque jour, plus proche de ses clients. Fidèle à ses racines, avec un siège social situé en France, Manitou Group enregistre un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros en 2022 et réunit 5 000 talents à travers le monde avec la passion pour moteur commun.



MANITOU
GROUP

SET THE WORLD
IN MOTION

EXTRAIT FINANCIER

30 JUIN 2023

1. ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	<i>en milliers d'euros</i>	2022	S1 2022	S1 2023
Chiffre d'affaires		2 361 627	1 056 717	1 401 516
Coût des biens et services vendus		-2 049 278	-900 693	-1 180 323
Frais de recherche & développement		-34 924	-16 821	-20 857
Frais commerciaux, marketing & service		-127 376	-61 984	-73 576
Frais administratifs		-66 659	-32 018	-39 484
Autres produits et charges d'exploitation		1 247	570	793
Résultat opérationnel courant		84 638	45 771	88 070
Produits et charges opérationnels non courants		-2 357	-1 398	1 135
Résultat opérationnel		82 281	44 373	89 205
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		1 986	1 054	1 148
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		84 267	45 427	90 353
Produits financiers		38 007	30 175	40 740
Charges financières		-42 270	-34 378	-45 396
Résultat financier		-4 263	-4 203	-4 655
Résultat avant impôts		80 004	41 224	85 698
Impôts		-24 950	-11 922	-23 096
Résultat net		55 054	29 301	62 600
Part du groupe		54 725	29 066	62 531
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		329	235	69

RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS)

	2022	S1 2022	S1 2023
Résultat net part du groupe	1,43	0,76	1,63
Résultat net dilué par action	1,43	0,76	1,63

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET RÉSULTAT GLOBAL

	<i>en milliers d'euros</i>	2022	S1 2022	S1 2023
Résultat de la période		55 054	29 301	62 600
Éléments recyclables du résultat global				
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-71	-70	0
Écarts de change résultant des activités à l'étranger		9 422	22 363	-8 162
Instruments de couverture de taux d'intérêt et de change		4 069	6 548	-3 412
Effet d'impôts		-1 034	-1 675	881
Éléments non recyclables du résultat global				
Gains (pertes) actuariels sur engagements de retraite et assimilés		5 943	4 894	3
Effet d'impôts		-1 507	-1 614	194
Total des gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global		16 822	30 446	-10 496
Résultat global de la période		71 877	59 747	52 105
Dont part revenant au groupe		71 609	59 540	52 013
Dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		268	207	92

2. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF

	<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2022	Montant net au 30 juin 2023
Écarts d'acquisition		3 221	5 747
Immobilisations incorporelles		69 665	75 940
Immobilisations corporelles		256 436	269 874
Droit d'utilisation des actifs loués		19 228	19 093
Titres mis en équivalence		19 160	19 423
Créances de financement des ventes		2 343	1 023
Autres actifs non courants		12 654	13 217
Impôts différés actif		13 062	15 991
Actifs non courants		395 770	420 307
Stocks et en-cours		717 978	867 688
Créances clients nettes		488 635	517 821
Impôts sur les résultats		10 084	3 644
Autres actifs courants		89 978	116 376
Trésorerie et équivalents de trésorerie		60 704	26 319
Actifs courants		1 367 379	1 531 847
Actifs non courants destinés à la vente		0	0
Total général		1 763 148	1 952 154

PASSIF

	<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2022	Montant net au 30 juin 2023
Capital social		39 668	39 668
Primes		46 098	46 098
Actions propres		-23 820	-23 975
Réserves et résultats nets - Part du groupe		728 874	756 705
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		790 821	818 496
Participation ne donnant pas le contrôle		759	595
Capitaux propres		791 579	819 091
Provisions non courantes		34 833	40 052
Dettes financières non courantes		138 759	137 037
Dettes locatives non courantes		14 973	14 332
Autres passifs non courants		6 654	7 590
Impôts différés passifs		4 086	6 976
Passifs non courants		199 304	205 986
Provisions courantes		26 727	25 189
Dettes financières courantes		142 622	281 243
Dettes locatives courantes		6 006	6 435
Fournisseurs et comptes rattachés		420 341	419 348
Impôts sur les résultats		4 437	5 904
Autres passifs courants		172 132	188 958
Passifs courants		772 265	927 077
Total général		1 763 148	1 952 154

3. ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>en milliers d'euros</i>							Total des capitaux propres		
	Capital	Primes	Ecarts de conversion	Actions propres	Réserves consolidées	Attribuables aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	
Au 31 décembre 2021	39 668	46 098	4 367	-23 998	684 109	750 244	1 019	751 263	
Effet des applications de nouvelles normes								0	
Au 1er janvier 2022	39 668	46 098	4 367	-23 998	684 109	750 244	1 019	751 263	
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres			22 365		8 109	30 474	-28	30 446	
Résultat net					29 066	29 066	235	29 301	
Résultat global	0	0	22 365	0	37 175	59 540	207	59 747	
Charges liées aux plans d'options								0	
Dividendes distribués					-30 614	-30 614	-24	-30 638	
Actions propres				116	-103	13		13	
Augmentation de capital								0	
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées								0	
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires								0	
Engagements d'achat de titres de minoritaires								0	
Autres					206	206	-206	0	
Au 30 juin 2022	39 668	46 098	26 732	-23 882	690 774	779 390	996	780 386	
Effet des applications de nouvelles normes								0	
Au 1er juillet 2022	39 668	46 098	26 732	-23 882	690 774	779 390	996	780 386	
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres			-12 904		-686	-13 590	-34	-13 624	
Résultat net					25 659	25 659	95	25 753	
Résultat global	0	0	-12 904	0	24 972	12 069	61	12 129	
Charges liées aux plans d'options						0		0	
Dividendes distribués					0	0	-29	-29	
Actions propres				62	15	76		76	
Augmentation de capital								0	
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées						0		0	
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires			-7		64	57	-268	-212	
Engagements d'achat de titres de minoritaires						0		0	
Autres					-770	-770	0	-771	
Au 31 décembre 2022	39 668	46 098	13 821	-23 820	715 054	790 820	759	791 579	
Effet des applications de nouvelles normes								0	
Au 1er janvier 2023	39 668	46 098	13 821	-23 820	715 054	790 820	759	791 579	
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres			-8 184		-2 334	-10 518	22	-10 496	
Résultat net					62 531	62 531	69	62 600	
Résultat global	0	0	-8 184	0	60 197	52 013	92	52 105	
Charges liées aux plans d'options								0	
Dividendes distribués					-24 108	-24 108	-37	-24 145	
Actions propres				-155	11	-144		-144	
Augmentation de capital					0	0		0	
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					0	0		0	
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires			2		-149	-147	-218	-364	
Engagements d'achat de titres de minoritaires								0	
Autres					60	60	0	60	
Au 30 juin 2023	39 668	46 098	5 639	-23 975	751 066	818 496	595	819 091	

4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	<i>en milliers d'euros</i>	2022	S1 2022	S1 2023
Résultat de l'exercice		55 054	29 301	62 600
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes		-1 503	-501	-30
Amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels		54 911	27 242	28 959
Dotations (reprises) des provisions et pertes de valeur		3 673	3 501	3 832
Charges d'impôts (exigibles et différés)		24 950	11 922	23 096
Autres charges (produits) sans effet sur la trésorerie (dont pertes et profits sur cessions d'actifs immobilisés)		-87	3 291	-95
Capacité d'autofinancement		136 998	74 756	118 363
Impôts versés		-20 842	-9 031	-14 393
Variation du besoin en fonds de roulement		-209 501	-183 292	-192 570
Variation des actifs et passifs liés aux machines données en location		-11 122	-5 175	-7 031
Flux nets de trésorerie des activités opérationnelles		-104 466	-122 741	-95 630
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-20 839	-10 077	-11 790
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-72 693	-26 829	-30 127
Variation des fournisseurs d'immobilisations		1 076	194	-1 222
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		598	281	142
Acquisitions de participation avec prise de contrôle, nettes de la trésorerie acquise		-3 274	-3 972	-2 706
Cessions de participation avec perte de contrôle, nettes de la trésorerie cédée		0	0	0
Autres		-862	91	354
Flux nets de trésorerie sur opérations d'investissement		-95 994	-40 312	-45 349
Augmentation de capital		0	0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société		-30 667	-30 638	-24 145
Acquisitions d'actions propres (nettes de cession)		178	116	-155
Rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle		-212	0	-366
Variation des autres actifs et passifs financiers		64 634	-1 881	109 593
Remboursement des dettes locatives		-6 405	-2 951	-3 119
Autres		-4 567	-839	-1 662
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement		22 961	-36 193	80 146
Variation de la trésorerie nette		-177 499	-199 246	-60 833
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture		192 712	192 712	15 996
Effet de la variation des cours de change sur la trésorerie		783	3 267	-354
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture		15 996	-3 267	-45 190

5. EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS RESUMÉS AU 30 JUIN 2023

ACQUISITION EASYLI

Le 23 janvier 2023, le groupe a pris une participation de 82 % de la société EasyLi, spécialisée dans la conception et la production de batteries lithium-ion. Cette opération permet au groupe de se doter de compétences spécifiques dans le cadre de sa transition énergétique. Basée à Poitiers (France), la société EasyLi a un effectif de 25 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 1 million d'euros en 2022.

Des options croisées d'achat et de vente ont été contractées avec les minoritaires sur 18 % du capital. Le groupe prend en compte ces options dans le calcul du pourcentage d'intérêt qui est de 100 % au 30 juin 2023. Une dette actualisée pour l'investissement de 0,7 million d'euros a été constatée à ce titre.

ACQUISITION GI.ERRE SRL

Le 1er mars 2023, le groupe a acquis l'intégralité des parts de la société italienne GI.ERRE SRL, basée à Castelfranco en Italie et spécialisée dans les activités de service pour les produits Manitou. La société GI.ERRE a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros avec un effectif de 14 employés.

PARTICIPATION COMPLEMENTAIRE MANITOU PS

En mai 2023, le groupe Manitou a complété sa participation dans la société Manitou PS (Royaume-Uni), elle-même détentrice de 100% du capital social de Mawsley Machinery, et détient désormais 90 % du capital social de la société. L'impact de cette opération n'est pas significatif sur les états financiers du groupe.

SUIVI DU LITIGE POUR CONTREFAÇON

En mai 2017, des sociétés du groupe Manitou ont été assignées par la société JC Bamford Excavators Limited (JCB), en France, au Royaume-Uni puis en Italie pour la contrefaçon alléguée de deux brevets européens et un brevet britannique [i.e. respectivement les brevets européens EP 1 532 065 B2 (EP 065), son équivalent britannique GB 2 390 595B (GB 595) et le brevet européen EP 2 263 965 B9 (EP 965)] se rapportant à certaines caractéristiques concernant le système de commande de la coupure de surcharge de certains chariots télescopiques fabriqués et/ou commercialisés dans ces trois pays.

Sur le plan financier, le demandeur réclamait en mai 2017 devant le tribunal français une provision de 20 millions d'euros à parfaire, portée en juin 2018 à 50 millions d'euros. Les demandes financières devant le tribunal anglais n'étaient pas chiffrées et ne le sont toujours pas à la date de publication de ce rapport, mais l'assignation indique qu'à des fins procédurales, la valeur commerciale de la demande est estimée à un montant supérieur à 10 millions de livres sterling. Pour l'Italie, l'assignation ne précise aucune demande chiffrée.

En décembre 2018, JCB a fait signifier une nouvelle assignation en contrefaçon portant sur un troisième brevet européen [le brevet européen EP 2 616 382 B3 (EP 382)], en France et au Royaume-Uni, se rapportant également à certaines caractéristiques concernant le système de commande de la coupure de surcharge de certains chariots télescopiques. Cette assignation en France reprend la demande de provision d'un montant de 50 millions d'euros, porté ensuite à 100 millions d'euros dans ses dernières conclusions communiquées en mai 2020. Elle n'est pas chiffrée au Royaume-Uni à ce jour. L'assignation relative à ce troisième brevet a fait l'objet d'une jonction d'instances au Royaume-Uni mais demeure séparée en France.

En 2018, dans le cadre de la procédure française, JCB avait produit une expertise évaluant son préjudice à 160 millions d'euros pour les deux premiers brevets. Fin 2019, dans le cadre de la première procédure au fond, JCB a porté, dans ses dernières conclusions, son évaluation du préjudice à 190 millions d'euros. Cette augmentation provient d'une actualisation du préjudice dans sa durée, soit selon JCB jusqu'en mars 2019. Cette évaluation intègre également le préjudice estimé au titre du troisième brevet.

En France, dans le cadre d'un incident de procédure en 2018, JCB a sollicité des mesures d'interdiction provisoire contre Manitou BF. Une décision a été rendue par le juge de la mise en état le 31 janvier 2019, qui a débouté le demandeur de sa demande en interdiction provisoire sur le premier brevet sur lequel JCB fonde ses allégations et, concernant le deuxième brevet, a interdit provisoirement à Manitou BF la fabrication, l'offre en vente, la location et la détention d'une ancienne

configuration de certains chariots élévateurs télescopiques. Cette décision n'a eu aucune incidence sur l'activité de Manitou BF dans la mesure où elle porte sur le système de commande de certains modèles produits et vendus avant août 2017 qui n'étaient donc plus fabriqués par Manitou BF à la date de cette décision, ce qu'a souligné l'ordonnance. Manitou BF a fait appel immédiat de cette décision afin de contester la mesure d'interdiction ordonnée en ce qu'elle ne concernait qu'une configuration que Manitou avait cessé de produire depuis 18 mois. Cet appel immédiat pour excès de pouvoir a été jugé irrecevable, réservant la possibilité d'appel avec le jugement sur le fond.

En 2020, la procédure judiciaire sur le litige au fond relatif aux deux premiers brevets s'est poursuivie. Le 26 février 2021, le tribunal judiciaire de Paris s'est prononcé, en première instance, sur la partie française relative à ces deux premiers brevets.

Aux termes de cette décision, le tribunal a annulé intégralement la partie française du brevet européen EP 2 263 965 B9 (EP 965), privant d'effet l'ordonnance d'interdiction provisoire du 31 janvier 2019 qui avait été prononcée à l'encontre de Manitou BF. JCB a tenté sans succès de limiter son deuxième brevet auprès de l'OEB, qui a rejeté sa limitation le 4 octobre 2021. JCB n'a pas formé de recours contre cette décision.

Le tribunal a également annulé la partie française du brevet EP 065 dans la majeure partie de ses revendications. Le tribunal retient la contrefaçon de seulement deux revendications de la partie française de ce premier brevet par trois modèles de matériel d'une ancienne configuration qui n'est plus commercialisée par Manitou BF depuis mai 2017. Manitou conteste cette décision, tout en notant qu'elle n'a aucune incidence sur son activité du fait que cette ancienne configuration n'est plus commercialisée.

Compte tenu du caractère très résiduel de la contrefaçon retenue, le tribunal a condamné Manitou BF à verser au demandeur la somme globale de 150 000 euros au titre du préjudice subi, écartant les demandes de JCB qui faisait valoir un préjudice de 190 millions d'euros. La décision du tribunal conforte la position de Manitou BF, qui a toujours contesté le bien-fondé de l'action du demandeur et exposé le caractère disproportionné de ses demandes.

JCB et Manitou BF ont fait appel de cette décision et la procédure d'appel est en cours. Le calendrier de la procédure a été reporté sur 2023. Au jour des présentes, le calendrier de procédure ne permet pas d'envisager une décision de la Cour d'Appel avant 2024. Il est à noter par ailleurs que Manitou avait initié une action en annulation de la saisie-contrefaçon réalisée par JCB dans le cadre de cette procédure. Le juge a répondu favorablement à la demande de Manitou BF le 29 juin 2022 et

la saisie en contrefaçon de juin 2017 de JCB a été invalidée. Suite à la décision de la Cour d'Appel de Paris du 29 juin 2022 confirmant la nullité de la saisie-contrefaçon, JCB a décidé de se pourvoir en cassation le 29 novembre 2022.

L'instance parallèle relative au troisième brevet est toujours en cours, et l'audience devant le tribunal aura lieu en octobre 2023.

Suite à la décision du tribunal judiciaire de Paris du 26 février 2021, qui conforte les positions du groupe, une charge de 0,2 million d'euros avait été enregistrée au titre du premier brevet en 2020 et aucune provision n'a été comptabilisée au titre du deuxième brevet.

Pour le troisième brevet, en l'état de l'avancement des procédures en France, le risque financier susceptible d'être encouru est toujours difficile à estimer de manière fiable. De plus, une sortie de ressources significative au titre de cette demande semble peu probable eu égard aux éléments avancés par le groupe Manitou pour se défendre. Par conséquent, aucune provision au titre de cette demande n'a été comptabilisée dans les comptes du groupe.

Au Royaume-Uni, une première audience de procédure (« Case management conference ») s'est tenue en janvier 2019 après que JCB eut finalement effectué les diligences qui lui incombent. Le calendrier du litige a été établi et l'audience initialement prévue en octobre 2020 a été reportée en raison de l'allongement de la durée du procès, résultant de l'ajout du troisième brevet dans la procédure. L'affaire s'est plaidée en novembre 2021 devant la High Court of Justice. Le 5 juillet 2022, la High Court de Londres a rendu sa décision en première instance concernant le litige en contrefaçon opposant JC Bamford Excavators Ltd (JCB) aux sociétés Manitou BF et Manitou UK Ltd. Trois brevets JCB examinés lors du procès ont été intégralement invalidés :

- le brevet européen EP 1 532 065 B2 (EP 065) et son équivalent britannique GB 2 390 595B (GB 595) ;
- et le brevet européen EP 2 263 965 B9 (EP 965).

De ce fait, toutes les actions en contrefaçon soulevées par JCB contre Manitou sur la base de ces trois brevets ont été rejetées.

Par ailleurs, la Cour a considéré que le brevet européen EP 2 616 382 B3 (EP 382) était valide et qu'en conséquence, certaines configurations de certains chariots télescopiques qui étaient vendus en Grande-Bretagne étaient contrefaisantes.

Manitou a fait appel de ce jugement en janvier 2023.

Les conséquences financières de cette décision ne seront connues qu'à l'issue d'une procédure en indemnisation dont le calendrier définitif sera confirmé en 2023. À la date d'arrêt des comptes, le groupe n'est pas en capacité de faire une estimation fiable d'une sortie de ressources. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes du groupe au titre de ce risque.

En Italie, la procédure au fond relative à ces deux premiers brevets reste dans une phase préliminaire, la nomination d'un expert judiciaire a été prononcée fin 2019 et les mesures d'expertise judiciaire sont toujours en cours à la date d'arrêt des comptes. Le rapport d'expertise a été transmis au juge le 27 octobre 2022, lequel devrait se prononcer d'ici fin 2023.

En Italie, JCB avait également sollicité des mesures d'interdiction provisoire à l'encontre de la filiale italienne de Manitou sur le deuxième et le troisième brevets. Cette demande a été rejetée par les tribunaux italiens par décision du 30 janvier 2020. JCB n'a pas fait appel de cette décision.

En l'état de l'avancement des procédures, une sortie de ressources significative au titre de cette demande semble peu probable eu égard aux éléments avancés par le groupe Manitou pour se défendre. Par conséquent, aucune provision au titre de cette procédure n'a été comptabilisée dans les comptes du groupe.

Le groupe continuera à se défendre avec la plus grande fermeté dans le cadre des contentieux en contrefaçon sur ces trois brevets.

INFORMATION SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

RÉSULTAT PAR DIVISION

Conformément à la norme IFRS 8, les informations par secteurs opérationnels sont établies sur la base des reportings opérationnels transmis au management du groupe. Ces informations sont établies selon le référentiel IFRS applicable aux comptes consolidés.

Le groupe est organisé opérationnellement autour de deux divisions :

- la division Produits regroupe l'ensemble des sites de production français, italien, américains et indien dédiés en particulier aux chariots télescopiques, aux chariots à mâts industriels et tout-terrain, aux chariots embarqués, aux nacelles élévatrices, aux chargeuses compactes sur roues, sur chenilles et articulées, aux tractopelles et aux télescopiques. Elle a pour mission d'optimiser le développement et la production de ces matériels de marques Manitou, Gehl, Mustang by Manitou ;
- la division S&S (Services & Solutions) regroupe l'ensemble des activités de services à la vente (approches financement, contrats de garantie, contrats de maintenance, full service, gestion de flotte, etc.), de services après-vente (pièces de rechange, formations techniques, gestion des garanties, gestion de l'occasion, etc.) et de services aux utilisateurs finaux (géolocalisation, formations utilisateurs, conseils, etc.). Cette division a pour objectif de bâtir les offres de services permettant de répondre aux attentes de chacun de nos clients dans notre chaîne de valeur et d'accroître le chiffre d'affaires résilient du groupe.

Ces deux divisions conçoivent et assemblent les produits et les services qui sont distribués par l'organisation commerciale et marketing aux concessionnaires et grands comptes du groupe répartis dans 140 pays.

	Division Produits		Division S&S		TOTAL	
	S1 2022	S1 2023	S1 2022	S1 2023	S1 2022	S1 2023
<i>en milliers d'euros</i>						
Chiffre d'affaires	865 757	1 201 381	190 960	200 136	1 056 717	1 401 516
Coût des biens et services vendus	-765 726	-1 033 470	-134 967	-146 852	-900 693	-1 180 323
Marge sur coût des ventes	100 031	167 910	55 993	53 283	156 024	221 194
En %	11,6%	14,0%	29,3%	26,6%	14,8%	15,8%
Frais de recherche et développement	-16 821	-20 754	0	-103	-16 821	-20 857
Frais commerciaux, marketing et service	-34 608	-40 740	-27 376	-32 836	-61 984	-73 576
Frais administratifs	-26 342	-32 585	-5 676	-6 899	-32 018	-39 484
Autres produits et charges d'exploitation	577	607	-7	187	570	793
Résultat opérationnel courant	22 836	74 438	22 935	13 632	45 771	88 070
En %	2,6%	6,2%	12,0%	6,8%	4,3%	6,3%
Produits et charges opérationnels non courants	-1 338	903	-60	232	-1 398	1 135
Résultat opérationnel	21 498	75 341	22 875	13 865	44 373	89 205
En %	2,5%	6,3%	12,0%	6,9%	4,2%	6,4%
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	1 054	1 148	1 054	1 148
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	21 498	75 341	23 928	15 013	45 427	90 353

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Chiffre d'affaires S1 2022					en M€ et % du total	Chiffre d'affaires S1 2023				
EUROPE DU SUD	EUROPE DU NORD	AMÉRIQUES	APAM*	TOTAL		EUROPE DU SUD	EUROPE DU NORD	AMÉRIQUES	APAM*	TOTAL
298,5	320,2	166,3	80,7	865,8	Division Produits	398,4	441,2	270,4	91,4	1 201,4
28%	30%	16%	8%	82%		28%	31%	19%	7%	86%
68,6	65,4	34,3	22,6	191,0	Division S&S	74,0	67,3	33,6	25,3	200,1
6%	6%	3%	2%	18%		5%	5%	2%	2%	14%
367,1	385,6	200,6	103,4	1 056,7	TOTAL	472,4	508,5	304,0	116,6	1 401,5
35%	36%	19%	10%	100%		34%	36%	22%	8%	100%

* Asie, Pacifique, Afrique, Moyen-Orient

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'événement postérieur à la clôture significatif à la date d'arrêté des comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2023 par le Conseil d'administration du 27 juillet 2023.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Société consolidante			
Manitou BF	Ancenis, France		
	Sociétés intégrées	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Sociétés de production			
EasyLi	Poitiers, France	IG	100%
LMH Solutions	Beaupréau-en-Mauges, France	IG	100%
Manitou Equipment America LLC	West Bend, Wisconsin, États-Unis	IG	100%
Manitou Equipment India	Greater Noida, Inde	IG	100%
Manitou Italia S.R.L.	Castelfranco Emilia, Italie	IG	100%
Sociétés de distribution			
Compagnie Française de Manutention Île-de-France	Jouy-le-Moutier, France	IG	100%
Gi.Erre SRL	Castelfranco Emilia, Italie	IG	100%
Manitou Asia Pte Ltd	Singapour	IG	100%
Manitou Australia Pty Ltd	Lidcombe, Australie	IG	100%
Manitou Brasil Ltda	São Paulo, Brésil	IG	100%
Manitou Benelux SA	Perwez, Belgique	IG	100%
Manitou Center Singapore	Singapour	IG	100%
Manitou Centres SA Pty Ltd	Johannesbourg, Afrique du Sud	IG	100%
Manitou Chile	Las Condes, Chili	IG	100%
Manitou China Co Ltd	Shanghai, Chine	IG	100%
Manitou Deutschland GmbH	Friedrichsdorf, Allemagne	IG	100%
Manitou Global Services	Ancenis, France	IG	100%
Manitou Interface and Logistics Europe	Perwez, Belgique	IG	100%
Manitou Japan Co Ltd	Tokyo, Japon	IG	100%
Manitou Malaysia MH	Kuala Lumpur, Malaisie	IG	100%
Manitou Manutencion Espana SL	Madrid, Espagne	IG	100%
Manitou Mexico	Mexico DF, Mexique	IG	100%
Manitou Middle East Fze	Jebel Ali, Émirats arabes unis	IG	100%
Manitou Nordics Sia	Riga, Lettonie	IG	100%
Manitou North America LLC	West Bend, Wisconsin, États-Unis	IG	100%
Manitou Polska Sp Z.o.o.	Raszyn, Pologne	IG	100%
Manitou Portugal SA	Villa Franca, Portugal	IG	100%
Manitou South Asia Pte Ltd	Gurgaon, Inde	IG	100%
Manitou Southern Africa Pty Ltd	Johannesbourg, Afrique du Sud	IG	100%
Manitou UK Ltd	Verwood, Royaume-Uni	IG	99,4%
Manitou Vostok Llc	Moscou, Fédération Russe	IG	100%
Marpoll Pty Ltd (LiftRite Hire & Sales)	Perth, Australie	IG	95,5%
Mawsley Machinery Ltd	Northampton, Royaume-Uni	IG	90%
MN-Lifttek Oy	Vantaa, Finlande	IG	100%
Sociétés mises en équivalence			
Manitou Group Finance	Nanterre, France	MEE	49%
Manitou Finance Ltd	Basingstoke, Royaume-Uni	MEE	49%
Autres sociétés*			
Cobra MS*	Ancenis, France	IG	100%
Manitou America Holding Inc.	West Bend, Wisconsin, États-Unis	IG	100%
Manitou Asia Pacific Holding	Singapour	IG	100%
Manitou Développement	Ancenis, France	IG	100%
Manitou Holding Southern Africa Pty Ltd	Johannesbourg, Afrique du Sud	IG	100%
Manitou PS	Verwood, Royaume-Uni	IG	90%

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

* Holdings et sociétés sans activité